

## **U12 & U14 JUNIOR NATIONALS DOUBLES REPLACEMENT POLICY**

A team shall constitute a doubles entry.

If a player is forced to withdraw from the doubles event (due to injury or illness), the procedures below must be followed.

First match won by walkover is considered as a match played for the purpose of doubles replacement policy.

The Tournament Director or Referee will liaise with the Provincial Coach on site to find a replacement.

### **Before the draw**

The Provincial Coach (of the withdrawing player) will contact their respective Provincial and Territorial Tennis Association (PTTA) to see if they can arrange for a substitute player.

If a replacement can be found, the new team will be entered in the tournament and evaluated for seeding as per the normal process and take their appropriate place in the draw.

If a substitute player from the withdrawing player's PT TA cannot be found, the Provincial Coach will contact the host PT TA and arrange for a substitute player to take the withdrawn player's place.

### **After the draw**

The Provincial Coach (of the withdrawing player) will contact their respective Provincial and Territorial Tennis Association (PTTA) to see if they can arrange for a substitute player.

If a replacement can be found, the new team will be entered in the tournament.

If a substitute player from the withdrawing player's PT TA cannot be found, the Provincial Coach will contact the host PT TA and arrange for a substitute player to take the withdrawn player's place.

Under no circumstance can the new player make the team stronger. In determining the strength of the new team, doubles ranking of a substitute player shall be confirmed. The new team cannot be higher on the doubles acceptance list than the old team.

### **If a substitute player cannot be found (from the withdrawing player's PT TA or the host PT TA)**

If seeded teams are affected and the withdrawal takes place after the draw has been published but before any matches have started, the team is withdrawn, and the Tennis Canada procedures outlined in the Rules of the Court 2026 for the movement of teams in the draw shall be followed.

If the withdrawal takes place after doubles matches have started, the match is recorded as a walkover for the opponents.



### **Two players withdraw from doubles**

In the event of two players from separate teams withdrawing from the event, the following procedures should be followed:

If the two withdrawals happen very close in time to each other, and the draw has not yet been made, the two remaining players can combine to make a new team.

If the two withdrawals do not happen close in time, then the teams requiring additional players will be assigned substitutes, as per the procedure outlined above, in the order in which the withdrawals were reported to the Referee.

**In any case, matches will not be held or postponed to facilitate finding a replacement.**

**Referee's decision is final and not appealable.**

## **CHAMPIONNATS CANADIENS JUNIORS NATIONAUX U12 ET U14**

### **POLITIQUE DE REMPLACEMENT EN DOUBLE**

Une équipe constitue une inscription en double.

Si un joueur est contraint de se retirer de l'épreuve de double (en raison d'une blessure ou d'une maladie), les procédures suivantes doivent être suivies.

Un premier match gagné par forfait est considéré comme un match joué aux fins de la présente politique de remplacement en double.

Le directeur du tournoi ou l'arbitre en chef collaborera avec l'entraîneur provincial présent sur place afin de trouver un remplaçant.

#### **Avant le tirage**

L'entraîneur provincial (du joueur qui se retire) communiquera avec son association provinciale ou territoriale de tennis (APTT) afin de déterminer si un joueur substitut peut être trouvé.

Si un remplaçant peut être trouvé, la nouvelle équipe sera inscrite au tournoi, évaluée pour le classement des têtes de série selon le processus habituel et placée à l'endroit approprié dans le tableau.

Si aucun joueur substitut provenant de l'APTT du joueur retiré ne peut être trouvé, l'entraîneur provincial communiquera avec l'APTT hôte afin d'organiser le remplacement du joueur retiré.

#### **Après le tirage**

L'entraîneur provincial (du joueur qui se retire) communiquera avec son association provinciale ou territoriale de tennis (APTT) afin de déterminer si un joueur substitut peut être trouvé.

Si un remplaçant peut être trouvé, la nouvelle équipe sera inscrite au tournoi.

Si aucun joueur substitut provenant de l'APTT du joueur retiré ne peut être trouvé, l'entraîneur provincial communiquera avec l'APTT hôte afin d'organiser le remplacement du joueur retiré.

En aucun cas le nouveau joueur ne peut rendre l'équipe plus forte. Pour déterminer la force de la nouvelle équipe, le classement en double du joueur substitut doit être confirmé. La nouvelle équipe ne peut pas être mieux classée sur la liste d'acceptation en double que l'équipe initiale.

#### **Si aucun joueur substitut ne peut être trouvé (provenant de l'aptt du joueur retiré ou de l'aptt hôte)**

Si des équipes têtes de série sont touchées et que le retrait survient après la publication du tableau mais avant le début des matchs, l'équipe est retirée et les procédures de Tennis Canada prévues dans les Règles du jeu 2026 concernant le déplacement des équipes dans le tableau seront appliquées.

Si le retrait survient après le début des matchs de double, le match est enregistré comme un forfait en faveur des adversaires.

### **Deux joueurs se retirent du double**

Dans le cas où deux joueurs provenant d'équipes distinctes se retirent de l'épreuve, les procédures suivantes doivent être suivies :

Si les deux retraits surviennent à très peu de temps d'intervalle et que le tableau n'a pas encore été établi, les deux joueurs restants peuvent s'associer pour former une nouvelle équipe.

Si les deux retraits ne surviennent pas à peu de temps d'intervalle, les équipes nécessitant un joueur supplémentaire se verront attribuer des remplaçants conformément à la procédure décrite ci-dessus, dans l'ordre où les retraits ont été signalés à l'arbitre en chef.

**En aucun cas les matchs ne seront retenus ou reportés afin de faciliter la recherche d'un remplaçant.**

**La décision de le juge arbitre est finale et sans appel.**